RECHERCHE

COMMISSION DE LA FISCALITÉ DES PREMIÈRES NATIONS

Expansion de l'activité commerciale sur les terres des Premières nations

Sommaire

Les détracteurs des gouvernements des Premières nations font souvent valoir qu'ils se prononcent dans l'intérêt même des Autochtones. Leur argument le plus fréquent est que ce sont les gouvernements des Premières nations qui forcent plusieurs personnes à quitter leur réserve pour tenter leur chance ailleurs. Autrement dit, que les gouvernement des Premières nations limitent leurs perpectives et que la solution serait donc de se départir de ces gouvernements.

La présente étude a porté sur une comparaison entre des projets d'investissement en réserve et hors réserve (Calgary et Siksika, Vancouver et Squamish, Kamloops et Kamloops Shuswap). Elle a permis de constater que le manqué de perspectives dans les réserves était attribuable au système imposé de gouvernance des Premières nations, qui a artificiellement fait gonfler le coût associé aux affaires comparativement à ce que l'on constate hors réserve. Il peut en coûter de quatre à six fois plus pour monter un grand projet d'investissement en réserve et il faut attendre bien plus longtemps avant qu'un projet ne passe de l'étape de la propostion à celle de sa réalisation. En conséquence, il n'y a guère d'entreprises, même dans les réserves bien situées, et les investissements potentiels aboutissent à d'autres endroits, même si leur situation est moins avantageuse.

Il ressort, de cette étude, que la solution prônée par les détracteurs n'est pas la bonne. Pour améliorer le sort des Premières nations, il faudrait non pas se départir de leurs gouvernements, mais bien leur donner les pouvoirs requis pour qu'ils puissent attirer les investissements, offrir des débouchés et assurer le bien-être de leurs citoyens.

La figure ci-dessous illustre la période d'approbation des projets. Les durées correspondent à peu près aux heures facturées par des professionnels pour chaque processus d'approbation, de même que le manqué à gagner attribuable aux périodes l'approbation plus longues. Les différences étaient suffisamment marquées pour détourner les investisseurs.

Flux des investissements

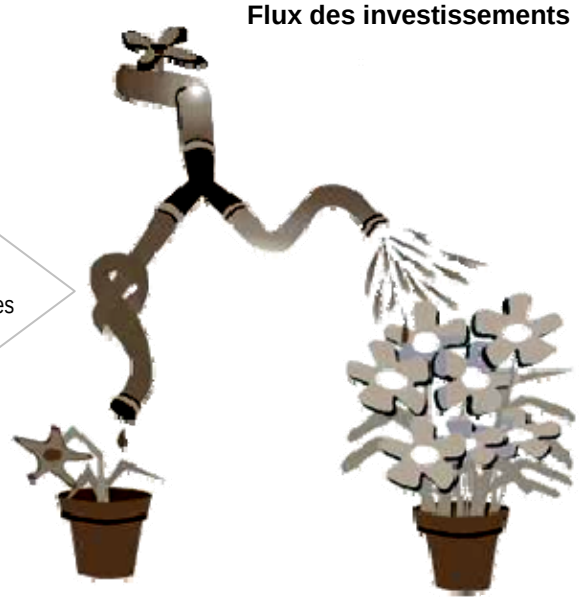

Manque de croissance dans les réserves

Saturation de la croissance et peu de place pour les investissements hors réserve

Comparaison entre la durée d'approbation des projets

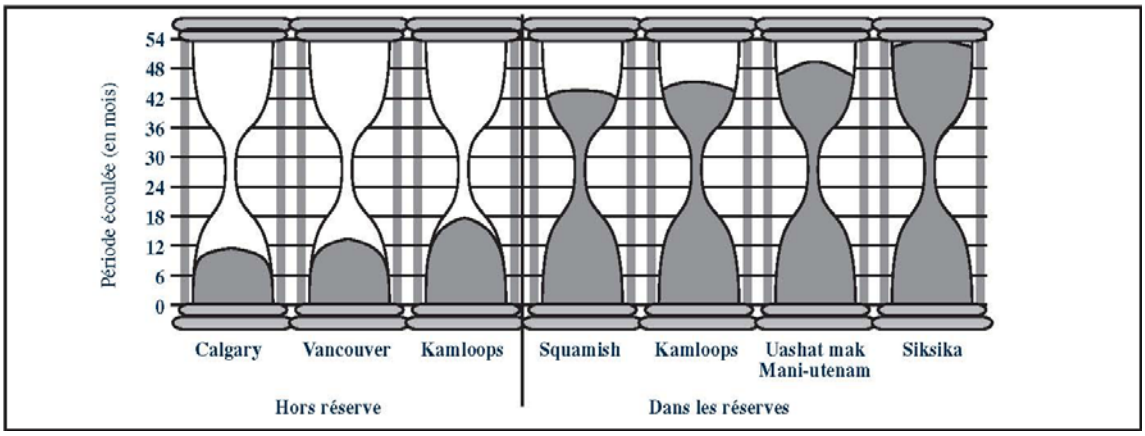

Obstacles à la réussite des projets

1. **Manque d'harmonie dans la réglementation, incertitude et peu de clarté en matière de compétences**. Les compétences des Premières nations ne sont pas suffisamment bien établies pour leur permettre d'élaborer les lois et les règlements requis afin d'éliminer les incertitudes en matière d'investissement.

2. **Séparation incomplète entre le politique et l'administratif**. À cause des ressources limitées, les personnes qualifiées sont souvent appelées à cumuler les responsabilités politiques et administratives. Il peut s'en suivre une perception d'ingérence politique dans les projets.

3. **Piètre accès au financement**. Le problème du financement est double. Il est difficile de financer des améliorations à l'infrastructure et les investisseurs ont moins de choix quant aux possibilités de financement. Selon la présente étude, la plupart des projets en réserve doivent être financés à même les bénéfices non répartis, ce qui réduit le bassin des investisseurs potentiels.

4. **Infrastructure non concurrentielle**. Sur les terres des Premières nations, la plupart des grands projets d'investissement ont nécessité de grandes améliorations sur le plan de l'infrastructure, ce qui pose un dilemme aux Premières nations. Il leur faut les retombées économiques que leur donnent ces projets, mais elles ne peuvent se permettre d'apporter les améliorations d'infrastructure qui leur permettraient de les attirer.

5. **Réticence de l'État à prendre des risques**. Le ministère des Affaires indiennes a des obligations conflictuelles. D'une part, il lui incombe d'améliorer le bien-être des Premières nations et, d'autre part, il doit tenir compte des restrictions que lui impose la Loi sur la gestion des finances publiques, alors que les ressources se font rares. L'amélioration du bien-être nécessite souvent des investissements de l'État et ceux-ci comportent des risques, qu'il est difficile d'assumer dans le cadre du régime financier actuel du gouvernement fédéral. Ce problème se présente dans la négociation des baux et contribue à prolonger les périodes d'approbation.

6. **Frais de recherche élevés**. Les promoteurs éprouvent souvent de la difficulté à obtenir les informations dont ils ont besoin pour déterminer si un site est approprié sur les terres des Premières nations. Lorsque des promoteurs ne savent pas comment trouver des sites sur ces terres, même ceux qui sont les plus attrayants ne parviendront pas à attirer les investissements. Il est donc urgent d'améliorer l'information sur l'aménagement des terres et de disposer de statistiques pour faciliter les investissements.

Il est dans l'intérêt de tous de réduire le coût associé aux affaires avec les Premières nations. La situation financière des Premières nations s'en portera d'autant mieux, les perspectives économiques seront plus grandes et les communautés des Premières nations deviendront plus fortes et en meilleure santé. Il est possible de réduire le coût associé aux affaires avec les Premières nations. Elles ont déjà recours à des stratégies novatrices de facilitation de l'investissement, comme en témoigne le document de suivi, intitulé « Ouvrir les vannes ».

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Siège social de la CFPN (250) 828-9857
www.fntc.ca
Bureau de l'Est de la CFPN (613) 789-5000